



MAIRIE
DE
MURATO

DELIBERATION
DL-2025-58

Date de la convocation : **17/10/2025**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **14**

Nb Conseillers présents : **10**

Nb Conseillers représentés : **2**

Quorum : **8**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre octobre à 17h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. CLEMENTI Albert, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANSYL Yves, M. LAFFOND Alain, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. COPPI Jacques, M. IANNELLI François.

REPRESENTEES : Mme FLORI Céline représentée par M. FLORI Claude, M. LECCIA Lucien représenté par M. MURATI Joseph-Antoine.

Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Budget annexe SEA - BP 2025 - Décision modificative n°2

Monsieur le Maire expose au Conseil

Il est nécessaire de rétablir le BP 2025 du budget annexe SEA comme ci-dessous :

IMPUTATION	DEPENSES		RECETTES		Observations
	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	
D F 65 6542 Créances éteintes	750,00				
D F 011 6288 Autres services extérieurs		750,00			Créances irrécouvrables

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses	Ouvertures		750,00	Solde Ouvertures	
	Réductions		750,00		
Recettes	Ouvertures			Solde Réductions	
	Réductions				
Equilibre	Ouv - Red			Ouv - Red	

LE CONSEIL MUNICIPAL
Oui l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Le Maire
M. Claude FLORI

Pour : 12 **Contre :** **Abstentions :**

- ACCEPTE et VOTE la proposition ci-dessus énoncée ;

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

